

**Province de Québec**  
**Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs**

---

## **Avis Public**

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

**QUE :**

Le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 13 novembre 2021, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2022 (résolution numéro 21.11.13.12) qui se tiendront le samedi au Centre communautaire de l'Île et qui débuteront aux heures indiquées :

Le 15 janvier à 9 h 00  
Le 12 février à 9 h 00  
Le 12 mars à 9 h 00  
Le 9 avril à 9 h 00  
Le 14 mai à 9 h 00  
Le 11 juin à 9 h 00  
Le 9 juillet à 9 h 00  
Le 13 août à 9 h 00  
Le 10 septembre à 9 h 00  
Le 8 octobre à 9 h 00  
Le 12 novembre à 9 h 00  
Le 3 décembre à 9 h 00

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce dix-septième jour de novembre de l'an deux mille vingt et un

Denis Cusson  
Directeur général